Concours ouvert aux instituteurs et institutrices publics de France pour enrayer l'exode rural

Numéro d'inventaire : 2016.36.264 Type de document : correspondance Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1927

Description : Lettre de proposition de concours à destination des instituteurs.rices pour

enrayer l'exode rural, avec mention des prix (entre 5 000 fr. et 100 fr.).

Mesures: hauteur: 27 cm

largeur: 21 cm

Notes : Concours proposé par l'Union des intérêts économiques

Mots-clés : Examens et concours : publicité et sujets

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination: n.p.

Commentaire pagination: 1 p.

1/2

CONCOURS

Paris, Juillet 1927

aux Instituteurs
et Institutrices
publics de France

pour enrayer l'exode rural

Messieurs les Instituteurs, Mesdames les Institutrices,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un concours destiné à déterminer les meilleurs moyens d'enrayer l'exode rural est organisé par l'Union des Intérêts Economiques sur le sujet suivant :

Sujet

Comment, par votre enseignement, et par l'autorité dont vous jouissez auprès des populations au milieu desquelles vous vivez, pouvez-vous contribuer à enrayar l'exode rural?

Prix

Ce concours est doté des prix ci-dessous énumérés :

1	premier prix de	5.000	fr.
1	second prix de	3.000	fr.
2	troisièmes prix de	1.000	fr.
	prix de	500	fr.
20	prix de	250	fr.
	nriv on livres d'une valour de	100	fr

Conditions

et

Règlement

Pourront exclusivement prendre part à ce concours les instituteurs et institutrices publics de France.

Les mémoires à fournir par les concurrents devront comporter cinq pages au minimum et vingt pages au maximum, de papier écolier (20 lignes à la page)
Ils devront parvenir le 1^{er} novembre 1927 au plus tard à l'adresse suivante:

M. Daniel Zolla, secrétaire général du jury, 36, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux (Seine).

Les mémoires ne devront pas être signés. Ils porteront simplement, en tête de la première page, une devise suivie d'un nombre de six chiffre (par exemple: Fiat Lux — 235.427). La devise et le nombre choisis seront reproduits sur une feuille indiquant en même temps le nom et l'adresse de l'auteur de mémoire, et enfermée dans une enveloppe cachetée, qui sera jointe au mémoire envoyé.

Jury

Les prix seront décernés par un jury comprenanf:

MM. Georges LECOMTE, de l'Académie Française.

SADI-CARNOT, Président de la Confédération générale agricole.

Prosper GERVAIS, membre de l'Académie d'agriculture.

Georges RISLER, Président du Musée social.

Ambroise RENDU, Président du Comité pour le Retour à la Terre.

BRETIGNIERE, Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon.

Daniel ZOLLA, Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon.

Voulez-vous avoir l'obligeance de communiquer cette lettre à vos collègues qui pourraient ne pas être informés de l'organisation de ce concours.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de l'U. I. E.:

Evert Billiot

P.-S. — Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au secrétariat de l'Union des Intérêts Economiques, 16, place de la Madeleine, Paris.